

# La consommation de psychotropes

**PORTRAIT ET TENDANCES**

AU QUÉBEC

## Résumé



COMITÉ PERMANENT DE LUTTE À LA TOXICOMANIE  
Novembre 2003

# La consommation de psychotropes : portrait et tendances au Québec – Résumé

Après avoir fait le point sur la toxicomanie en 1995 et 2000 (*Le point sur la situation au Québec 1995-1999* et *Le point sur la situation au Québec en l'an 2000*) en regard des consultations et des travaux qu'il a menés, le CPLT dresse le portrait et les tendances de consommation de psychotropes au Québec pour la première fois à partir du plus grand nombre de données récentes disponibles sur la population générale.

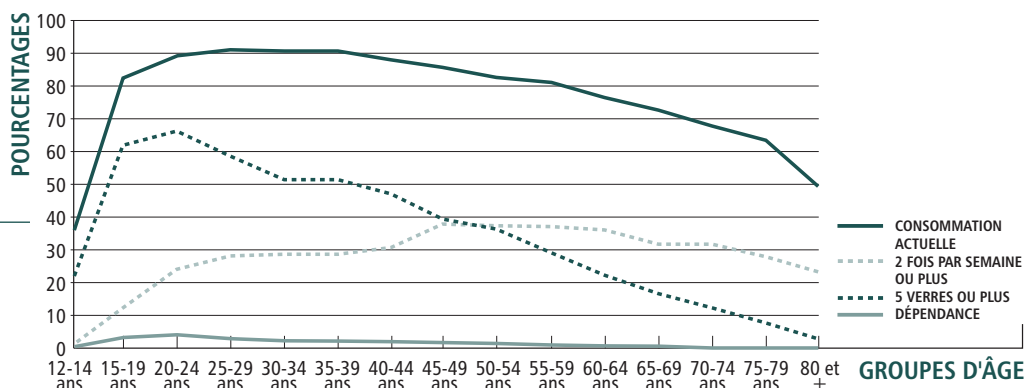
Les sources utilisées dans la présente étude regroupent quatre types de données : des enquêtes de type épidémiologique, des statistiques administratives, des études particulières de sous-groupes de la population ainsi que certaines données de vente.

## Le Québec et la consommation d'alcool

- À l'égard du pourcentage de consommateurs actuels d'alcool au niveau international, le Québec s'inscrit parmi les plus élevés. Ainsi, 82 % des Québécois affirment en consommer, ce qui situe le Québec après la France avec 90 %, mais avant le Canada avec 78 % et les États-Unis avec 66 %.
- Le Québec est la province canadienne où il y a le plus grand pourcentage de consommateurs actuels d'alcool.
- Les consommateurs d'alcool québécois boivent plus fréquemment que la moyenne canadienne, mais moins que la Colombie-Britannique et que l'Ontario.
- Le Québec est la province canadienne où l'on retrouve le moins de consommateurs excessifs d'alcool (cinq verres ou plus en une même occasion) au Canada.
- En terme de quantité d'alcool, le Québec consomme moins de boissons alcooliques (en litres d'alcool absolu) que la moyenne du Canada.
- La bière occupe de loin la première place au plan des boissons alcooliques consommées au Québec, comme au Canada, avec plus de 80 % de toutes les ventes d'alcool. Cependant, le Québec consomme plus de vin et moins de spiritueux que le reste du Canada.
- Le Québec est la province canadienne où l'on retrouve le moins de personnes à risque d'être dépendantes de l'alcool au Canada en 2002.

FIGURE 1

### PRINCIPAUX INDICATEURS DE CONSOMMATION D'ALCOOL SELON LES GROUPES D'ÂGE



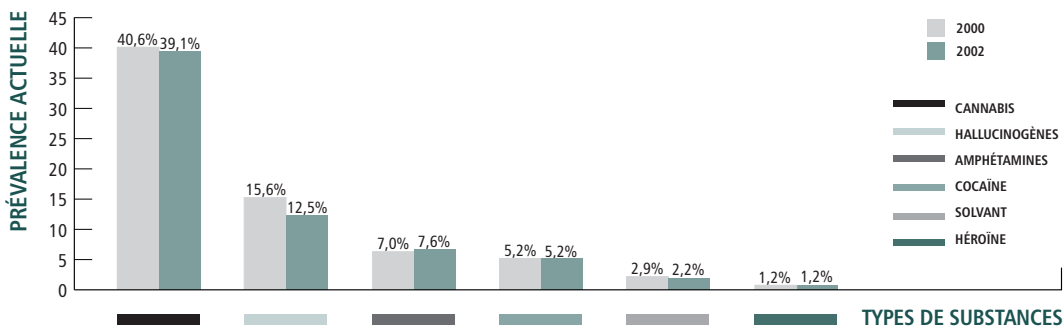
Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 1.1*

## Le Québec et la consommation de drogues illicites

- Étant donné le peu d'études épidémiologiques récentes sur les drogues illicites au Canada, il est difficile d'établir des tendances à ce sujet. Toutefois, on constate une augmentation du pourcentage de consommateurs actuels de drogues entre 1994 (13 %) et 2000-2001 (17,4 %).
- L'usage du cannabis a plus que doublé en dix ans au Québec, passant de 6,5 % de consommateurs en 1989 à 13,5 % en 1998.
- En 2002, la drogue la plus consommée par les jeunes de 12 à 17 ans est le cannabis (39,1 %) suivi des hallucinogènes (12,5 %).
- Entre 2000 et 2002, on constate une stabilisation du pourcentage de consommateurs de cannabis chez les jeunes de 12 à 17 ans, passant de 40,6 à 39,1 %.
- Les jeunes s'initient de plus en plus tôt à la drogue, soit entre 12 et 13 ans.

**FIGURE 2**

### TENDANCE DE CONSOMMATION DE DROGUES CHEZ LES 12-17 ANS EN 2000 ET 2002



Sources : *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire 2000.*  
*Enquête québécoise sur le tabagisme des élèves du secondaire 2002.*

## Le Québec et la consommation de médicaments psychotropes

- Le pourcentage d'ordonnances de médicaments psychotropes occupe la première place parmi tous les médicaments chez les adhérents à la Régie de l'assurance médicament du Québec (RAMQ) avec 11,2 % des ordonnances en 1998 et en 2001.
- Chez les 65 ans et plus, le pourcentage d'ordonnances de médicaments psychotropes occupait la seconde place parmi tous les médicaments avec 10,2 % d'ordonnances en 2001.
- Chez les prestataires de la sécurité du revenu, le pourcentage d'ordonnances d'antidépresseurs et de tranquillisants majeurs occupe la première place parmi tous les médicaments.

## Les profils de consommation régionale

- La prévalence québécoise de consommation actuelle d'alcool chez les 15 ans et plus est de 82 % et une seule région se démarque des autres, soit la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine avec une prévalence plus faible, avec 75 %.
- Les trois régions où l'on boit le plus fréquemment, soit au moins deux fois par semaine, sont les Laurentides, Montréal-Centre et Québec.
- Les trois régions où l'on boit le plus en une même occasion, soit cinq consommations et plus au moins une fois dans l'année, sont l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay – Lac-St-Jean et la Côte-Nord.
- Quatre régions ont des pourcentages de femmes ayant consommé de l'alcool durant leur grossesse beaucoup plus élevés que la moyenne provinciale (24 %). Les régions de Québec (35,5 %), l'Estrie (30,8 %), l'Abitibi-Témiscamingue (30,3 %) et le Bas-Saint-Laurent (30,2 %) présentent des pourcentages supérieurs à 30 %.

## Quelques faits et méfaits...

- Environ 4 641 personnes ont été hospitalisées au Québec en 2001-2002 à cause de l'alcool ou des drogues.
- Près du quart des cas déclarés de sida sont liés à l'utilisation de drogues injectables.
- Près des trois quarts des jeunes de la rue, utilisateurs de drogues injectables, sont atteints de l'hépatite C et près de la moitié de l'hépatite B.
- Environ la moitié des personnes incarcérées estiment que la consommation de substances psychoactives a joué un rôle dans la perpétration de leur délit. Un détenu sur trois poursuit néanmoins sa consommation à l'intérieur des établissements carcéraux du Québec.
- La clientèle détenue dans les établissements de détention du Québec montre des prévalences de consommation de drogue et d'alcool nettement plus importantes que la population générale.
- Entre 10 et 14 % de la clientèle correctionnelle est incarcérée en raison d'une infraction reliée à la possession ou à la vente de stupéfiants. Cette proportion n'a cessé de croître au cours de la dernière décennie.
- Au Québec, le nombre d'infractions pour conduite avec facultés affaiblies diminue depuis 1992. La conduite avec facultés affaiblies demeure toutefois une des principales causes de décès sur les routes québécoises.